

LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

EDITION QUOTIDIENNE

OSCAR McDONELL, Directeur.

Seize ANNEE, No. 262.

OTTAWA, SAMEDI 25 FEVRIER 1888.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville, \$4.00

en dehors de la ville, 3.00.

EDITION SEMI-ANNUELLE

Un an, \$10.00.

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL

OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St. Patrice

414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 25 Fév. 1888

SON EXCELLENCE

LE

GOUVENEUR : : GENERAL

TIENDRA UN

LEVER

DANS LA CHAMBRE DU SENAT

A 8-30 HEURES P.M.

SAMEDI, 25 FEVRIER, 1888.

Les règlements suivants ont été adoptés :

1- Les voitures ne seront sur le parterre

du parlement, par la porte de l'Est et seront

portées par la porte de l'Ouest.

2- Les sénateurs, leurs femmes et leurs

filles, sont priés d'entrer par la porte des

sénateurs, au Sénat.

3- Les membres de la chambre des com-

munes, leurs femmes et leurs filles, sont

priés d'entrer par la porte au côté ouest de

la Tour.

4- Les dames et mesdemoiselles, autres que

ceux ci-dessus mentionnés, sont priés d'entrer

par les portes indiquées par ces lumières

rouges.

5- Les Sénateurs et les membres de la

chambre des communes, avec leurs femmes

et leurs filles, sont priés d'entrer en premier

lieu, ensuite les autres dames et messieurs.

6- Les dames et messieurs doivent être

en grande tenue, et doivent se munir de deux

cartes, sur lesquelles leurs noms seront

inscrits, dont une sera laissée à la porte de

la chambre du sénat, et l'autre sera donnée à

l'aide-de-camp de service.

7- Si quelque personne désirait avoir

quelque renseignement, demande doit être

faite à l'aide-de-camp de service.

Par ordre

H. STR. ATEFIELD, Capitaine,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Hôtel du Gouvernement, 17 février, 1888.

Les organes rouges français, tels que la

"Patrie" et "l'Electeur" ont l'honneur de

dire que le Canada n'a fait que des conces-

sions et aucune acquisition par le nou-

veau traité des pêcheries.

L'affaire des détectives Naagel, Fahy et

Bureau vient devant la Cour du Banc de

la Reine siégeant au criminel à Montréal,

le 13 du mois prochain. On ne porte pas

foi à la rumeur que le détective Wilson ne

viendra pas rendre témoignage dans ce pro-

cess.

Le capitaine Léger, de Lochine, prépare

des plans de jetées d'estacades qui seront

placées à l'entrée du lac Saint-Louis pour

empêcher l'engorgement des glaces à Mon-

tréal. Le capitaine Léger prédit une inon-

dation de la ville, malgré la chaussée érigée

sur la rue des Commissaires.

M. le sénateur Rolland, par suite d'une

indisposition n'a pu se trouver au Sénat,

hier, pour proposer l'adresse en réponse

du discours du trône, comme nous l'avons

annoncé. C'est l'honorable M. Ross, ex-

premier ministre de Québec, qui l'a rempla-

cé.

Le R. P. August Fisher, l'ancien confes-

seur de l'empereur Maximilien, vient de

mourir dans un petit village de la Haute-

Autriche.

Le père Fisher avait assisté aux derniers

moments de l'empereur Maximilien. Il

laisse des mémoires très curieux, dit-on,

mais qui ne paraîtront que dans dix ans.

Le cabinet provincial de Québec, à la

demande de la société pour la protection

des femmes et des enfants employés dans

les manufactures, a résolu, dit une dépêche,

de nommer des inspecteurs de fabriques.

Cette détermination est motivée par les

révélations, qui viennent d'être faites de-

vant la commission royale du travail.

Le "Herald" de Montréal, affirme que

trois décès ont eu lieu, lundi, par suite de

l'épidémie qui sévit actuellement à St-Jean.

Le bureau de santé provincial doit s'occu-

per immédiatement de cette maladie mys-

térieuse.

Un ingénieur civil, qui arrive de St-Jean,

explique d'une manière très plausible l'ori-

gine de l'étrange maladie qui a sévi depuis

quelques semaines à St-Jean.

Voici ce que dit cet expert :

Les égouts de la ville de St-Jean se dé-

versent dans le canal, au-dessus d'un bar-

rage construit provisoirement par le gouver-

nement pour faire des réparations sur sa

propriété. Cette eau défectueuse est refou-

dans la rivière un peu au-dessus de l'endroit

où l'aqueduc puise son eau. Il n'est pas

du tout étonnant qu'il se soit déclaré des

cas de fièvres et de dysenterie parmi les

habitants faisant usage de cette eau cor-

rompue.

M. Henri Malin, ingénieur français,

prépare les plans pour le pont projeté qui

devra relier Longueuil à la ville de Montréal.

Une compagnie a été organisée pour mettre

ce projet à exécution et elle s'adressera à

la législature à sa prochaine session pour

obtenir une charte. Les chiffres ne sont

pas encore publiés; mais on dit tout de

même que le pont coûtera de \$1,000,000

à \$5,000,000.

On lit dans "l'Electeur" :

Par décret du président de la république

en date du 4 février dernier, l'hon. M. Mer-

cier, premier ministre de la province de

Québec, a été nommé officier de l'ordre de

la Légion d'honneur.

Par décret du même jour, M. Paul de

Gazes, secrétaire du département de l'in-

struction publique a été nommé officier de

l'instruction publique.

On lit dans le "Journal de Québec" :

M. G. A. Scott vient d'adresser à la "Ga-

zette" de Montréal, une lettre dans laquelle

il démontre que le pont sur le Saint-Lau-

rent serait une construction relativement

facile à exécuter. C'est aussi l'opinion de

M. Sandford Fleming, qui dans son livre

"From Old to New Westminster", a fait les

remarques suivantes :

"Le génie civil moderne ici a rendu le

projet non-seulement possible, mais compa-

rativement facile, car il a diminué grandement

le montant qui, il y a quelques années,

aurait été requis pour terminer le

projet. Le réseau des chemins de fer de

la ville et de la province de Québec—et je

peux dire de la confédération—sont toujours

incomplet et insuffisant sans ce pont. S'il

était construit, les touristes pourraient, en

toutes saisons, se rendre à Québec, et leur

nombre ne manquerait pas d'augmenter.

Le pont aurait pour effet d'augmenter le

trafic sur le chemin de fer du Nord et sur

l'Intercolonial... De plus, il obtiendrait tous

ces résultats sans qu'il fut nécessaire de

sacrifier aucun intérêt.

La "Gazette" avait affirmé que le pont

rapporterait à peine assez pour payer les

salaires des gardiens des signaux.

A cela, M. Scott répond en citant l'esti-

mation du revenu annuel du pont, tel que pré-

paré par M. A. L. Light, en janvier 1885, qui

estimait alors que ce pont devrait donner un

revenu annuel de \$330,575.

M. Walter Stanley partageait alors à peu

près la même opinion, et il déclarait que le

revenu annuel du pont ne pourrait être de

beaucoup au-dessous de \$250,400.

Par ordre

H. STR. ATEFIELD, Capitaine,

Secrétaire du Gouverneur-Général.

Hôtel du Gouvernement, 17 février, 1888.

IL NE RÉGLE RIEN.

Le "Free Press" n'ose plus mettre

de gros titres à sensation dans ses

colonnes contre le nouveau traité

des pêcheries; mais il réédite timide-

ment, dans son numéro d'hier,

les mêmes fausses représentations

qu'il a publiées tout d'abord. Il

repite que le nouveau traité ne

régle rien; que nos plénipoten-

taires ont tout donné et n'ont rien

reçu en retour; que le traité ac-

corde aux pêcheurs américains le

droit d'acheter dans nos ports leurs

approvisionnements et d'y déchar-

ger leur poisson pour l'exporter sur

le marché des Etats-Unis.

Nous définons le "Free Press" de

trouver dans les seize articles du

Mais cette taxe sera abolie si les

Etats-Unis admettent franco, chez

eux, le poisson canadien. Qu'avez-

vous à dire contre cette disposition?

Il y a bien dans le nouveau traité

une disposition, qui permet aux

vaisseaux pêcheurs américains d'at-

térir, dans la détroite, ou pendant

la tempête, sur les côtes canadien-

nes, ou dans les ports canadiens,

et d'y décharger leur poisson et

l'expédier sur le marché, en se

conformant aux règlements de

douane.

Mais ce privilège est tout simple-

ment l'hospitalité que se doivent

toutes les nations civilisées, et les

Etats-Unis seront tenus, en vertu

du traité, de traiter de la même ma-

nière sur leurs côtes les vaisseaux

pêcheurs canadiens.

"Le Free Press" manque de pa-

triotisme au point de désirer que

le sénat américain rejette le nou-

veau traité. Voilà jusqu'où peut

aller l'esprit de parti.

Non, le nouveau traité, comme le

dit très-bien le président des Etats-

Unis dans le message que nous

avons publié, ne sacrifie les droits

d'aucuns des parties intéressées.

Cette nouvelle convention apporte,

au contraire, "un règlement satis-

faisant, pratique et final sur une

bâse honorable et juste pour les

deux parties, de la difficulté et des

questions en litige auxquelles il se

rapporte."

COMTE DE RUSSELL

Après toutes les belles promesses

faites par les libéraux aux électeurs

de Russell et Prescott, lors des der-

nières élections locales et fédérales,

le gouvernement libéral de M. Mo-

wat va-t-il accorder des subsides au

chemin de fer de Vaudreuil et Otta-

wa, qui devra traverser ces comtés?

M. Evanturel dit dans "l'Interpré-

te", que M. Mowat n'a jamais, jus-

qu'à présent, aidé ces comtés; mais

M. Evanturel a déclaré publiquement

qu'il avait la promesse de M. Mo-

wat d'un subside pour ce chemin

de fer égal à celui, qui serait accordé

par la province de Québec.

Nous attendons.

ECILOS DES CHAMBRES

L'adresse en réponse à un dis-

cours du trône a été proposée

et commentée, hier, dans le Sénat

et la chambre des communes.

Elle a été adoptée par celle-ci

après un débat d'une couple d'heu-

res.

Le Sénat n'a pas été aussi vite en

besoigne, et il continuera, lundi, la

discussion sur ce sujet.

Dans les communes, le Dr Mon-

tague, qui a proposé l'adresse, a ob-

tenu un magnifique succès oratoire,

et il a été des plus habilement ap-

puyé par le député de Gaspé, M.

Joncas, qui a parlé en français.

M. Joncas s'est surtout étendu sur

la question des pêcheries et le nou-

veau traité de Washington, qui

signale particulièrement le discours

du Trône.

M. Joncas a parlé savamment de

nos pêcheries. Il en a fait une étu-

de spéciale et il a même beaucoup

écrit sur cette question.

Représentant d'un comté où se

trouve une grande partie de nos

p

